

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19 mai 2016

Présents : M. d'Oultremont, Bourgmestre-Président ;
MM. Demonceau, Pirenne, et Mme Huynen-Delhez, Echevins; Mme Huynen-Kevers, Présidente du C.P.A.S. ;
MM. Meyer, Aussems, Baguette, Ernst, Mme Charlier-André, Melle Jacquinet, Mmes Bragard-Schmetz, Boniver-Meuris, MM. Schnackers et Demoulin, Conseillers ;
M. Baguette, Directeur général
(Mr.Schreurs, Echevin, et Mme Zinnen, Conseillère, sont absents et excusés)

Le Président ouvre la séance à 20h30'.

Séance publique :

1. Intercommunale – Assemblée générale d'Aqualis – Approbation de l'ordre du jour

A l'unanimité, et sans remarque, l'assemblée approuve les divers points repris à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale ordinaire de l'intercommunale prévue le 1er juin prochain (voir délibération annexée).

2. Fabrique d'église de La Minerie – Compte 2015 – Approbation.

En l'absence de remarques de l'Evêché, et après présentation par le Bourgmestre, l'assemblée approuve, à l'unanimité, sans observation, le compte de la Fabrique d'église St.Pierre de La Minerie se soldant, après intervention communale (1176,38 €) et création d'un fonds de réserve (4000 €) par un boni de 705,19 €.

3. Enseignement : a) Ouverture d'une ½ classe maternelle supplémentaire à Elsaute – Confirmation.

La croissance de la fréquentation scolaire à l'école maternelle d'Elsaute (47 élèves) a permis l'ouverture d'une ½ classe supplémentaire pour la période du 25.04 au 30.06.2016. A l'unanimité, l'assemblée ratifie la délibération du Collège communal s'y rapportant (voir délibération annexée)

b) Emplois vacants 2016/2017 – Ratification.

A l'unanimité, l'assemblée entérine la délibération du Collège communal du 2.5.2016 déclarant vacants les emplois ci-après pour l'année scolaire 2016/2017 : un emploi de maître(sse) spécial(e) de religion catholique pour 12 périodes, un emploi de maître(sse) spécial(e) de morale pour 20 périodes et un emploi de maître (sse) spécial(e) de religion islamique pour 6 périodes (voir délibération annexée).

4. Environnement – Contrat Rivière – Programme d'actions 2017/2019 – Décision.

Après avoir insisté sur la 1^{ère} urgence à ce niveau (construction de la station d'épuration de la Bèfve), l'Echevin Demonceau commente la liste des actions retenues par le Collège concernant l'objet susvisé portant sur les matières suivantes : Assainissement (collectif et individuel), Rejets des Collectivités et ménages (informations diverses), Erosion, Pollution, Déchets, Ouvrages d'art, Patrimoine, Education/Sensibilisation et Lutte contre les plantes invasives.

Au constat de Mr.Meyer, Conseiller, portant sur la difficulté de mise en œuvre limitée de réseau séparatif en matière de rejets, l'Echevin confirme la volonté du Collège de favoriser la collecte (réseau séparatif) et le traitement des eaux pluviales dans les projets de permis d'urbanisation.

En matière de patrimoine, Ecolo demande le placement de panneaux explicatifs aux sources du Bac, et du Chaumont. Le Collège confirme que des analyses d'eau seront prévues et la possibilité de pose de panneaux.

Revenant sur la problématique de la station d'épuration, Mr. Meyer estime qu'une autre localisation pourrait être envisagée (si installation sur versant Berwinne, possibilité de reprise des eaux de Messitert-Aubel).

Au terme des échanges, le programme d'actions tel que proposé est approuvé à l'unanimité compte étant tenu des remarques émises (voir délibération annexée).

5. Patrimoine – Achat à titre gratuit d'une bande de terrain le long de la ligne 38- Décision.

A l'unanimité, sans remarque, l'assemblée approuve l'opération de cession gratuite par la firme S.A.DETRY FOOD GROUP d'une bande de terrain de 1382 m² longeant la ligne 38 à intégrer dans le domaine public, laquelle permettra un meilleur entretien de ce terrain en bordure du « Ravel » (voir délibération annexée).

6 Finances.

a) Compte communal 2015 – Arrêt.

Le document, visé hier en séance de Commission des Finances, laisse apparaître un résultat budgétaire global en boni de 675.852,42 € pour le service ordinaire, et un équilibre au niveau du service extraordinaire.

Des commentaires de l'Echevin des Finances, M. PIRENNE, il est principalement retenu qu'au niveau de la dette une légère diminution a été constatée, et que l'année 2015 a généré des résultats intéressants malgré une diminution sensible de la recette IPP, et une majoration ponctuelle de la dotation au C.P.A.S..

Autre constat, la stabilité relative des frais de fonctionnement et charges du personnel, alors que les dotations pour les Zones de Police et de Secours sont en augmentation.

Après que M. MEYER, Conseiller, eût rappelé que son groupe avait voté le service extraordinaire à l'unanimité, le compte de l'année 2015 est approuvé à l'unanimité sans remarque, le dit compte se clôturant par un résultat budgétaire en boni de 675.852,42 € au service ordinaire (un équilibre à l'extraordinaire) et par un résultat comptable en boni de 708.802,46 € à l'ordinaire, et 935.081,52 € à l'extraordinaire. (voir délibération annexée)

b) Modifications budgétaires communales 2016 – Arrêt.

Comme à l'accoutumée, l'assemblée décide d'injecter directement le boni du compte dans une modification budgétaire, et en profite pour procéder aux premières adaptations des crédits recettes/dépenses à l'ordinaire, et une actualisation des crédits à l'extraordinaire.

M. MEYER, Conseiller, rappelle que le vote unanime de son groupe pour le budget était conditionné par une étude de faisabilité en rentabilité énergétique pour l'ensemble des bâtiments communaux, et par l'engagement d'un subside de 1.000 € pour le Festival de Val Dieu.

L'Echevin PIRENNE rétorque qu'en ce qui concerne le 1^{er} objet, une nouvelle conseillère en énergie vient à peine d'être installée, et que le travail est prévu à l'agenda.

Concernant le subside pour la commémoration des 800ans du Val Dieu, aucune décision n'a encore été prise, un retour étant attendu de l'Echevin SCHREURS à ce propos.

Finalement, les premières modifications budgétaires sont approuvées par 12 voix pour et 3 abstentions (groupe ECOLO) pour le service ordinaire, désormais en boni global de 271.146,48 €, et à l'unanimité, pour le service extraordinaire, en équilibre. (voir délibération annexée)

7. Correspondances Communications/ Questions - Réponses.

Chantiers.

Maison de repos

Celle-ci a été inaugurée le 23 avril. Les derniers dossiers techniques sont toujours en attente.

Ecole de Clermont

La réception provisoire des travaux de rénovation est programmée dans le courant du mois de juin.

Hall des sports

L'inauguration a eu lieu le 07 mai dernier.

Rond point nationale 3

Selon les dernières informations, le début du chantier est annoncé pour le 09 août, les travaux devant être clôturés au plus tard début octobre. Ce retard engendre inéluctablement le report de la réfection de la rue Cavalier Fonck à début 2017.

Chemins agricoles

L'adjudication a eu lieu. Le dossier sera transmis à la tutelle pour obtention de la promesse ferme définitive.

Divers – Agenda

Il est rappelé que le calendrier des fêtes du fromage, de la musique, et porte ouverte de la Maison de repos.

P.V. de la séance du 30 mars.

Il est approuvé moyennant une remarque de M. MEYER, Conseiller.

Interpellations.

- A propos du problème de vitesse excessive dénoncé par M. MEYER au niveau du virage du bas d'Elseroux, le Collège propose le traçage d'une ligne blanche continue.
- Répondant à une demande de M. BAGUETTE, Conseiller, pour la localisation du clos du Thier, un panneau indicatif (reprenant la numérotation) sera placé à l'entrée de la rue à l'intention notamment des services de secours et sécurité.
- Enfin, un rappel, via le bulletin communal, et le site, sera prévu pour éviter le dépôt prématuré des sacs de déchets sur le domaine public. (voir ordonnance de police administrative générale.

Par le Conseil,

Le Secrétaire, s) Lucien Baguette

Le Président, s) Didier d'Oultremont

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,)

Le Bourgmestre